C1124
TECHNICIEN / TECHNICIENNE SÉCURITÉ SOCIALE

Autres emplois décrits

- Décompteur / Décompteuse

Définition

Le Technicien de la sécurité sociale veille à la gestion et l'application des droits sociaux auprès des assurés.

- Traite et analyse les dossiers de demande de prestations sociales pour garantir leur conformité
- Informe et conseille les assurés sur leurs droits et obligations en matière de sécurité sociale en effectuant les suivis de dossiers
- Collabore avec divers organismes pour optimiser le traitement des dossiers
- Participe à la mise à jour des procédures et réglementations pour améliorer le service rendu

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un niveau Bac + 3 à Bac + 5 en droit, économie, gestion ou en administration économique et sociale.
Une spécialisation avec un Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale peut également être pertinente.

Certifications et diplômes :

- Master droit, économie, gestion mention économie politique et institutions
- Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale
- Master droit, économie, gestion mention administration et échanges internationaux
- Master mention administration économique et sociale
- Master mention administration et échanges internationaux

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Conseiller, accompagner une personne

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie
- Appliquer un cadre juridique ou réglementaire

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Prendre une décision et l'expliquer
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser et traiter l'information à des fins d'anticipation

Développement économique

- Accueillir, orienter, renseigner un public

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Réaliser un diagnostic sanitaire et social d'une personne

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Gérer une procédure contentieuse
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter la confidentialité des informations
- Gérer une situation d'urgence

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Mettre à jour un dossier, une base de données Transition numérique

Développement économique

- Améliorer la qualité de service

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Evaluer une situation à risques
- Mettre en œuvre des actions de prévention de la fraude

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de sens des responsabilités
- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie

Savoirs

Normes et procédés

- **Normes de protection sociale**
- **Protection des données personnelles** Transition numérique
- Suivi des changements réglementaires

Domaines d'expertise

- **Systèmes de santé publique**
- Principes de la communication interne

Techniques professionnelles

- Techniques de rapport d'audit
- Techniques de rapport d'activité
- Techniques de gestion de conflits

Produits, outils et matières

- **Utilisation de logiciels spécifiques**

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Particuliers

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur public

Types de structures

- Organisme public

Secteurs d'activité

- Finance, banque et assurance
- Santé
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail